

POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE 2006

L'activité de la société Sicil Zappa S.n.c. consiste à produire et à commercialiser des machines pour l'agriculture.

Dans l'établissement de production situé dans la commune de Mussomeli (CL) dans le quartier S. Giacomo sont effectués:

- 1) *approvisionnement des matières premières;*
- 2) *production de machines et d'articles techniques;*
- 3) *commercialisation Import Export des machines agricoles et des articles techniques.*

Pendant le déroulement de son activité, la Société Sicil Zappa S.n.c. s'engage à:

- *respecter la conformité avec toutes les lois et les règlements en vigueur dans le domaine de l'environnement que cela comporte;*
- *s'améliorer continuellement afin de réduire les effets sur l'environnement*
- *"correspondant à l'application économiquement réalisable de la meilleure technologie disponible"*

C'est pourquoi la société Sicil Zappa S.n.c, après avoir effectué une Analyse environnementale initiale approfondie des activités productives se déroulant sur le site de Isola, a défini des zones d'intervention prioritaires et s'est fixé les objectifs suivants:

- *mettre en place un Système de Gestion Environnemental pouvant satisfaire toutes les conditions figurant dans la norme UNI EN ISO 14001 et appliquer si possible des modèles d'intégration avec le Système de Qualité et le Système de Sécurité;*
- *communiquer au public les informations nécessaires afin de prendre en considération les effets des activités de l'entreprise sur l'environnement, en suivant l'objectif du dialogue ouvert;*
- *promouvoir la responsabilité des employés de chaque niveau concernant la protection de l'environnement et réaliser des programmes d'information de formation du personnel;*
- *garantir la collaboration avec les autorités publiques;*
- *connaître la gestion environnementale de ses fournisseurs;*
- *évaluer l'introduction dans le processus de production des matières premières et auxiliaires étant plus compatibles avec l'environnement par rapport à ceux utilisés actuellement;*
- *évaluer au préalable les impacts environnementaux des nouveaux processus et des modifications des installations existantes;*
- *prévenir et diminuer les impacts de ses activités au sol et dans les eaux souterraines;*
- *contrôler et réduire les impacts sur les eaux superficielles et sur le dépurateur communal;*
- *contrôler et réduire la production des émissions polluantes dans l'atmosphère;*
- *améliorer la gestion des déchets produits, avec une attention particulière aux déchets dangereux;*
- *adopter les mesures nécessaires pour réduire les impacts sur l'environnement liés aux situations d'urgence;*
- *contrôler la quantité et la typologie des matières premières et auxiliaires et des produits finis afin de définir correctement les indicateurs environnementaux.*